

fois plus que s'il était placé au 1er rang ; qu'au 3e rang un chiffre vaut dix fois plus que s'il était placé au deuxième et cent fois plus que s'il était placé au premier rang. Après 111 faites écrire et lire les nombres jusqu'à 200 et ainsi de suite jusqu'à 10,000, interrogeant les élèves de temps en temps, — vous arrêtant à chaque nouvelle dizaine, à chaque nouvelle centaine, pour analyser les nombres et pour développer chez les élèves une idée nette de notre système de numération.

N'enseignez que peu de numération chaque jour, — surtout ne devancez pas l'intelligence des élèves. — S'il se rendent parfaitement maître des éléments, ils comprendront la suite sans efforts ; — au contraire, s'ils ne saisissent pas les commencements, vos peines seront perdues, ils oublieront à mesure que vous avancerez. — Tout le monde sait ce qui arriva à l'homme qui avait construit sa maison sur le sable, — l'édifice s'écroula parce que la base manquait.

A mesure que les élèves apprennent de nouveaux nombres, qu'ils soient appelés à s'en servir dans des exercices faciles d'addition, de soustraction, de multiplication et de division.

Un dernier conseil avant de finir avec la 2e année. Ne vous hâtez pas. N'avancez que pas et pas et bien progressivement. Ainsi dans l'addition, il ne s'agira en premier lieu que d'additionner deux nombres d'un seul chiffre, puis plus de deux nombres d'un seul chiffre, puis deux ou plusieurs nombres de deux, de trois, de quatre, de cinq chiffres ; chaque total partiel sera d'abord inférieur à 10, puis il y en aura de supérieurs, qui demanderont par conséquent des retenues, etc. On comprend facilement, par le peu que j'ai dit, quelle gradation lente et mesurée je veux établir ici. Et qu'on ne la croie pas trop minutieuse ; l'expérience prouve qu'elle est éminemment utile, et qu'en définitive elle accélère les progrès au lieu de les retarder. Enseignez aussi la preuve de l'addition, et exigez que les enfants l'exécutent toujours à la suite des opérations que vous leur donnez à faire.

Pour la soustraction, marche analogue et bien graduée ; soustractions opérées sur des nombres de 2, puis de 3, 4, 5 chiffres, etc. ; cas où chaque chiffre du nombre inférieur est plus petit que le chiffre correspondant du nombre supérieur ; puis, cas où quelque chiffre du nombre inférieur surpasse le chiffre correspondant du nombre supérieur ; quelques zéros dans le nombre inférieur ; un ou plusieurs zéros dans le nombre supérieur ; preuve de la soustraction. Et toujours des exercices d'addition et de soustraction réunies.

La multiplication sera traitée d'une manière analogue. Cas où le multiplicande ayant 1, 2, puis un plus grand nombre de chiffres, le multiplicateur n'en a qu'un ; cas où ce dernier en a deux, puis un plus grand nombre ; présence de zéros dans le multiplicande, à la droite du nombre ou au milieu ; présence du zéro au multiplicateur. Preuve.

Pour la division, marche analogue.

J. AHERN.